

Pour recevoir votre



Passeport Culturel Etudiant

Nom et prénom

Adresse.....

.....

E-mail

Etablissement de l'enseignement supérieur dans lequel vous êtes inscrit

Filière et niveau d'enseignement

N° de votre carte d'étudiant

A remplir et retourner à

Université de Tours - Service Culturel
3 rue des Tanneurs 37000 Tours

Joindre impérativement

- 1 chèque de 8€ à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Tours
- la photocopie de votre carte d'étudiant (ou justificatif d'inscription en enseignement supérieur)
- 1 enveloppe timbrée (tarif en vigueur) à votre adresse pour l'envoi de votre PCE

Tous les partenaires culturels et leur tarif PCE sur  pce.univ-tours.fr

Nos coups de cœur, des places à gagner, vos photos sur

 [passeport.culturel.etudiant](https://www.facebook.com/passeport.culturel.etudiant)  [pceunivtours](https://www.instagram.com/pceunivtours)

Réservé aux étudiants de l'université de Tours / Blois, de l'université d'Orléans et des établissements publics de l'Enseignement Supérieur des agglomérations blésoise et tourangelle.

Le PCE vous est proposé par le CLOUS, la ville de Tours, le conseil départemental d'Indre-et-Loire, la DRAC Centre et l'université de Tours.